



Hérouville Saint-Clair, le 9 décembre 2021

Restructuration du gymnase Laporte :

La Ville d'Hérouville signe un prêt auprès de la Banque des Territoires

M. Rodolphe THOMAS, maire d'Hérouville Saint-Clair, signe un prêt d'un montant de 2,7 M€ avec M. Eric LOMBARD, directeur général de la Caisse des Dépôts, pour financer les travaux du gymnase Laporte, ce vendredi 10 décembre à 8h25 à la mairie d'Hérouville Saint-Clair.



LE PROJET

Le projet autour du gymnase Laporte consiste en la création d'une véritable cité sportive, qui intégrera notamment :

- les activités d'art martial, qui se déroulent actuellement dans le dojo vieillissant situé dans un bâtiment de type hangar à la Grande Delle
- les licenciés du Cercle d'Escrime La Rapière d'Hérouville, qui utilisaient l'ancien gymnase La Varende dans le quartier des Belles Portes, démoli fin octobre.
- les matchs de l'équipe d'Hérouville futsal qui évolue en Division 1 (plus haut niveau national), obligée de délocaliser ses matchs à domicile au Palais des Sports de Caen, faute de salle aux normes pour accueillir des matchs d'élite.

L'équipement totalement restructuré offrira aux hérouvillais un gymnase respectant le cadre réglementaire en vigueur en matière d'accessibilité, de performance énergétique, d'acoustique et de qualité d'éclairage. Il remplira également les exigences des fédérations sportives et de l'Agence Nationale du Sport. L'équipement, ainsi revu, permettra à la collectivité de réaliser d'importantes économies de charges avec une baisse des consommations prévisionnelles de l'ordre de 37%.

Ce complexe se trouvera dans le même périmètre que la piscine de Montmorency, l'Espace Trois Raquettes, la salle d'escalade et le stade Montmorency voué à une évolution du site avec le renforcement de l'activité Rugby. Il sera donc au cœur d'un pôle d'activités sportives.

Pour les scolaires, ce gymnase favorisera l'accès des élèves à la pratique sportive et à la compétition, tout particulièrement pour ceux domiciliés dans les Quartiers Politique de la Ville (élémentaire - collège et lycée).

Le futur gymnase Laporte en chiffres :

- une salle multisports de 1 056 m² dotée d'une tribune de 403 places,
- une salle multi-activités et de pratique de l'escrime de 320 m²,
- un dojo de 229 m²,
- des espaces communs (locaux de rangements, hall d'entrée avec buvette, local destiné aux associations, sanitaires, vestiaires).

Le plan de financement :

Cet investissement de 5,7 M€ est très bien accompagné : 47% des coûts du projet sont couverts par des subventions de l'Etat, de l'Agence nationale du Sport, de la Région et du Département. Le prêt d'un montant de 2,7 M€ octroyé par la Banque des Territoires à des conditions attractives, représente également 47% du coût global du projet.

Etat : DSIL – Plan de relance : 1 million d'euros

Région : 750 000 euros

Département : 650 000 euros

Agence nationale du Sport : 316 000 euros

Ville : 2,7 millions d'euros

INTERVENTION DE LA BANQUE DES TERRITOIRES

La Banque des Territoires met en place un prêt GPI AmbRe de 2 700 000 € sur 25 ans en taux fixe sur enveloppe BEI pour réduire l'**empreinte énergétique** du gymnase Laporte.

Se faisant la Banque des Territoires offre une nouvelle illustration de l'utilité de son action au service de l'**amélioration énergétique des infrastructures sportives et éducatives**.

UN PARTENARIAT HISTORIQUE ENTRE LA VILLE ET LA BANQUE DES TERRITOIRES

La Banque des Territoires est un partenaire incontournable du financement des collectivités locales et de la ville d'Hérouville Saint-Clair. **Les prêts contractés par la Ville avec la Banque des Territoires représenteront 21%**

de son encours de dette, passant de 2,8 millions d'euros aujourd'hui à 5,5 millions d'euros demain avec cette opération.

La Banque des Territoires a joué un rôle important dans le financement des opérations ANRU réalisées par la Ville depuis 2005. Entre 2006 et 2011, la Ville d'Hérouville Saint-Clair avait déjà contracté 10,1 millions d'euros d'emprunt auprès de la Banque des Territoires pour un montant de dépenses en investissement de 16 millions d'euros.

Compte tenu des conditions de prêt très favorables, la Ville d'Hérouville a souhaité confirmer son partenariat avec la Banque des Territoires pour ce projet structurant qui participe à **l'attractivité économique, sportive et écologique du territoire communal.**

A PROPOS DE LA BANQUE DES TERRITOIRES

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

CONTACTS :

Ville d'Hérouville Saint-Clair : cabinet du maire d'Hérouville Saint-Clair- 02 31 45 33 14/ cabinet@herouville.net

Banque des Territoires Normandie – Groupe Caisse des Dépôts

Fanny Thomas – fanny.thomas@caissedesdepots.fr – 07.85.90.84.96

 [@BdT_Normandie](https://twitter.com/BdT_Normandie)